



Le 19 décembre 2013

## COMMUNIQUE

Les syndicats C.G.T. et SUD ont été associés au jury de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels qui s'est tenu du 10 au 13 décembre 2013. Par délibération en fin de semaine dernière, le jury a élaboré un classement général par ordre de mérite.

Ce jeudi 19 décembre, le jury a présenté la liste à la Direction qui s'engage à recruter, au minimum, les trente premiers inscrits d'ici trois ans. Par ailleurs elle nous a confirmé sa participation financière au concours de la zone Sud-Est à hauteur de 20 postes.

Les représentants du personnel que nous sommes peuvent vous garantir l'équité des épreuves et du mérite retenu pour les candidats. Nous avons également œuvré pour une impartialité totale dans la tenue des débats.

Nous entendons poursuivre l'action que nous menons au sein de la collectivité pour les embauches en toute transparence, et ce dans le but de se rapprocher du nombre idéal de 673 sapeurs-pompiers professionnels dans le département.

L'intersyndical SUD C.G.T.